

CONFECTION DU CALENDRIER 2011-2012 - DIRECTIVES

Chère/cher responsable de club de la Région Jura-Seeland de SwissVolley (SVRJS).

Voici les directives pour la programmation des compétitions régionales SVRJS 2011-2012. Merci par avance du soin que vous vouerez à la lecture des directives qui suivent et à leur application scrupuleuse.

Le webmaster et moi-même reprenons l'expérience positive de la saison passée, à savoir que la planification du championnat SVRJS se fait en ligne, sur le site www.svrjs.ch. Vous recevrez, d'ici à lundi 13 juin, les login/password qui vous permettront de confectionner le calendrier de votre/vos équipes, d'ici au 25 juin 2011.

Je vous rappelle que les login/password des responsables des clubs permettent de programmer les matchs de toutes les équipes de leur club. Ils restent identiques à ceux de la saison passée.

Pour fixer la date et l'heure des matches, conformément à l'article 17 du RG-SVRJS, la marche à suivre est la suivante:

a) Pour les matchs à domicile:

- obligation pour le club receveur de prendre contact avec l'équipe adverse par mail ou par téléphone dans un délai de 8 jours après publication du calendrier provisoire sur le site www.svrjs.ch;
- proposer une date et une heure pour le match ; pour autant que la date s'inscrive dans la plage prévue par le calendrier provisoire, elle est prédominante;
- au besoin et d'entente entre les deux clubs, proposer une 2e, voire une 3e date, dialoguer et s'entendre sur l'une d'elles ;
- une fois la date convenue, se connecter sur www.svrjs.ch -> club-admin ;
- saisir la date, l'heure et le lieu du match ;
- avertir l'équipe adverse qu'une date "discutée et convenue" a été proposée sur le site www.svrjs.ch;
- répéter l'opération pour tous les autres matchs.

b) Pour les matchs à l'extérieur:

- si, dans un délai de 8 jours après la publication du calendrier provisoire sur le site www.svrjs.ch, l'équipe recevante n'a pas pris contact, avertir par mail le responsable du championnat Roland Zbinden, r.zbinden@svrjs.ch, du non-respect de cette directive ; un club qui ne respecte pas le délai de 8 jours perd son droit de fixer une date prioritaire;
- lorsque la date du match a été « discutée et convenue », se connecter sur www.svrjs.ch -> club-admin ;
- cliquer sur la case "Confirmé?" si on est d'accord avec la proposition. Le match est alors enregistré définitivement. Sinon, réagir au plus vite et reprendre contact avec l'adversaire.

S'il y a divergence, il faut discuter et négocier, selon les règles établies ci-dessus.. Si aucun accord ne peut être trouvé, en référer au responsable du calendrier, Roland Zbinden, r.zbinden@svrjs.ch, qui tranchera.

En cas de problème technique ou de remarque, veuillez contacter webmaster@svrjs.ch.

Pour fixer les matches, conformez-vous aux instructions suivantes :

1. Certaines catégories disputent déjà 2 tours jusqu'à Noël.
2. Début du premier tour : 24.09.2011.
3. Fin du premier tour : D2, D3, D4, H2, DM19 et DM17 : 10.12.2011 ;
autres catégories : 17.12.2011.
Il est exclu de fixer des matches au-delà de ces dates.

4. Début du deuxième tour : 07.01.2012.
5. Fin du championnat : 25.03.2012 pour toutes les catégories.
6. Il est obligatoire de respecter les exigences du RG-SVRJS.
7. Il est interdit de fixer des matches juniors les dimanches 15.01.12 et 29.01.12 (tournois Inter M23) , et de fixer des matches le dimanche 18.03.12 (date des finales de la Coupe Jura-Seeland 2012) et le samedi 10.03.12 (date des finales Coupe Suisse de Volley).
8. Il est possible de planifier des matches M15 et M17 le samedi à partir de 10h00.
9. En cas d'accord entre les deux équipes, il est possible de sortir des plages fixées « du ... au ... », toutefois en tenant compte des instructions ci-dessus. **Dans tous les cas, une rencontre d'un tour spécifique ne peut être déplacée dans un autre tour.** Cette règle vaut aussi lorsque deux ou plusieurs tours sont prévus dans le 1er ou le 2e tours du championnat.
10. Le règlement des « promotions/relégations », ainsi que les spécificités du prochain championnat, figureront dans la convocation au championnat qui vous parviendra au début septembre. Le mode général de championnat figure en annexe.
11. Le premier tour de la Coupe Jura-Seeland débute à partir du 24 septembre. Le tirage au sort a été effectué par un membre du comité et le responsable de la coupe à fin mai. Les rencontres des premiers tours sont à fixer et à saisir sur le site www.svrjs.ch -> club-admin jusqu'au 25 juin 2011.
12. Les demi-finales et finales de la Coupe Jura-Seeland 2011-2012 auront lieu dimanche 18 mars 2012 à Porrentruy.
13. Les tournois M23 filles et garçons ont été fixés aux dates suivantes : 30 octobre 2011 et 27 novembre 2011 (pour le 1er tour), 5 février et 26 février 2012 (pour le 2e tour des filles DM23). Le championnat HM23 se disputera avec l'ANVB, tout comme le championnat HM19.
Les tournois M15 du 1^{er} tour de championnat ont été fixés comme suit :
Groupe 1 : samedi 12.11.11 de 10h à 14h à l'Oiselier à Porrentruy et dimanche 4.12.11 de 10h à 17h à Vendlincourt.
Groupe 2 : dimanche 30.10.11 de 10h à 14h à Corgémont et dimanche 20.11.11 de 10h à 17h à Vendlincourt.
14. En cas de surcharge de matches sur un jour, les responsables des arbitres et du calendrier peuvent exiger un déplacement de match à d'autres heures ou d'autres dates.
15. Les grilles du calendrier provisoire sont à compléter en ligne **jusqu'au 25 juin, à minuit**, sur le site www.svrjs.ch .
16. Sur le site www.svrjs.ch vous trouverez toutes les informations utiles (adresses des responsables d'équipes, des clubs, les grilles du calendrier provisoire, ...) que vous pourrez imprimer.
17. Les formulaires de disponibilités des arbitres, retournés jusqu'au 15 juillet 2011 pour le 1^{er} tour, seront contresignés par le président du club. Afin de vérifier que les arbitres respectent leur engagement initial.

Les clubs de 1^{re} ligue (VBC Delémont, VBC Nidau et Volleyboys Bienne chez les messieurs, VBC La Suze et VFM chez les dames) et le club de LNA (VFM) sont priés de me faire parvenir au plus vite, mais au plus tard le 25 juin 2011, le calendrier des matches de ces équipes, pour que le convocateur d'arbitres puisse prévoir des arbitres pour ces rencontres.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Roland Zbinden, r.zbinden@svrjs.ch , 032 422 89 80.

Meilleures salutations et au plaisir de vous revoir.

SVRJS
Roland Zbinden
Responsable du calendrier et de la coupe

Delémont, le 9 juin 2011